

LE MÉMO TRI

EMBALLAGES ET PAPIERS

Tous les emballages et les papiers se trient et se recyclent !



→ Bidons, bouteilles, flacons en plastique, briques alimentaires, cartons.



NOUVEAU → Sacs, sachets, barquettes, pots, tubes.



→ Emballages en métal, tous les papiers.

CITEO + d'infos sur consignesdetri.fr

VERRE



→ Bouteilles, bocaux, pots et flacons uniquement.

NE PAS DÉPOSER : Tout autre déchet en verre : vaisselle cassée (y compris les verres), miroirs et morceaux de vitrage.

DÉCHETS VÉGÉTAUX



→ Épluchures, marc de café, thé, coquilles d'œufs et de fruits secs, fleurs fanées...

Tout dépôt sauvage sur la voie publique, y compris au pied des bornes de collecte est interdit sous peine d'amende.

TEXTILES USAGÉS



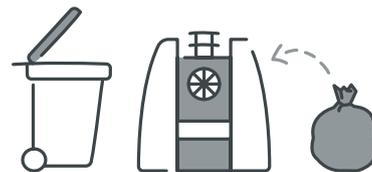
Propres, secs et en sac

→ Vêtements, linge de maison, maroquinerie et chaussures liées par paire. **Ils seront valorisés, quel que soit leur état, même abîmés.**



✓ Trouver une borne à textiles : refashion.fr/citoyen/fr/je-depose

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



→ Dans la borne grise : sacs de 50 litres maximum.

NE PAS DÉPOSER : piles, déchets électriques, électroniques, batteries et produits dangereux...

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !



Je réduis mes déchets

À la maison

- **Je composte !** Je réduis d'un tiers mes ordures ménagères.
- **Je colle un STOP-PUB sur ma boîte aux lettres** (-30 kg de déchets par an/foyer).
- J'utilise des **boîtes hermétiques** pour éviter l'aluminium ou le film étirable.
- **Je bois l'eau du robinet.**
- Je fabrique moi-même **des produits ménagers écologiques.**
- **J'évite le gaspillage** en rangeant bien mon frigo (les dates courtes devant) et je cuisine les restes de repas.
- J'utilise des **piles rechargeables** et des **ampoules basse consommation.**
- **Mes produits d'hygiène et d'entretien sont lavables** (cotons démaquillants, couches, éponges) ou **solides** (savon, shampoing, dentifrice).
- **Je recycle les déchets verts dans mon jardin** (compostage, broyage, paillage). **Conseils d'éco-jardinage sur caenlamer.fr**
- **J'habite en maison avec jardin :** Caen la mer met à disposition **gratuitement un composteur.** Inscription sur caenlamer.fr rubrique déchets.
- **J'habite en immeuble :** + d'infos sur caenlamer.fr rubrique les composteurs partagés.

Quand je fais mes courses

- Je prends **mon cabas.**
- **Je limite les emballages,** ou je préfère ceux en papier et en carton.
- J'achète de préférence **en vrac ou à la coupe.**
- Je privilégie **les produits durables et les éco-recharges.**
- Je pense à la **reprise gratuite de mon ancien appareil électrique** lorsque j'en achète un neuf.

Avant d'acheter ou de jeter

- Je privilégie **les achats d'occasion et l'achat local.**
- **Je donne, je vends ou je répare.**
- Pour offrir, **je pense aux cadeaux dématérialisés et aux papiers cadeaux réutilisables.**
- Je privilégie le dépôt de mes objets encombrants **en déchèterie** car ils seront mieux triés et valorisés.



Les déchèteries à Caen la mer

- **Je fais le tri** avant de me rendre en déchèterie.
- **Je pense aux locaux de réemploi pour déposer mes encombrants ou objets en bon état !** 4 déchèteries en sont déjà équipées : Bretteville l'Orgueilleuse, Fleury-sur-Orne, Mouen et Ouistreham.
- **J'anticipe mon heure d'arrivée** pour respecter les horaires de fermeture.
- Je me présente avec un **justificatif de domicile** ou une **pièce d'identité.**
- Je dépose mes déchets dans **les bennes dédiées.**
- Je n'hésite pas à **demandeur conseil aux agents de déchèterie.**

	LUNDI - MARDI* MERCREDI - JEUDI* VENDREDI	SAMEDI (particuliers uniquement)	DIMANCHE** (particuliers uniquement)
DU 1 ^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h30 13h30 - 18h	9h - 12h
DU 1 ^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h
	*Mouen et Bretteville l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.		**Uniquement à Bretteville-sur-Odon



Flashez-moi pour consulter la liste des déchets acceptés et refusés en déchèterie.



pour en savoir + **02 31 304 304**

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

LES DÉCHETS, VOUS CONCERNÉS !

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE